


APPEL D'OFFRES PUBLIC
TRAVAUX DE RÉFECTION DE RUES ET RÉHABILITATION DE CONDUITES

Description des travaux : La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public en vue des travaux de réfection de rues et de réhabilitation des conduites d'égouts, incluant la réalisation des travaux suivants :

- Réfection complète de la rue Sainte-Claire sur une longueur d'environ 190 mètres linéaires, incluant le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts et la reconstruction de la chaussée;
- Réfection complète de l'avenue Saint-Simon sur une longueur d'environ 80 mètres linéaires, incluant le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts et la reconstruction de la chaussée;
- Réfection de surface de l'avenue Saint-Louis sur une longueur d'environ 160 mètres linéaires, incluant la reconstruction du trottoir, le planage du revêtement bitumineux et la couche de surface;
- Réhabilitation de conduites d'égouts sur diverses rues incluant le gainage ponctuel ou complet, alésage et/ou colmatage :
 - o Rue Guyon : sur environ 3 mètres linéaires et alésage
 - o Avenue Saint-Jacques : sur environ 55 mètres linéaires et colmatage
 - o Avenue Saint-Émilien, rue Saint-Joseph, rang Notre-Dame et Grande Ligne : colmatage
 - o Avenue Saint-Maxime : sur environ 3 mètres linéaires et alésage

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur SÉAO à compter du mercredi 8 mai 2024. <http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Représentante du dossier : Mme Vicky Morasse, greffière. L'adresse de courriel pour rejoindre la représentante est vicky.morasse@villesaintraymond.com

Dépôt des soumissions : Avant 11 h, le vendredi 7 juin 2024. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond. Les mesures sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les garanties financières ainsi que d'autres exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans une province ou territoire visé par un accord intergouvernemental applicable au présent contrat.

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'appel d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 2 mai 2024.

Vicky Morasse, greffière

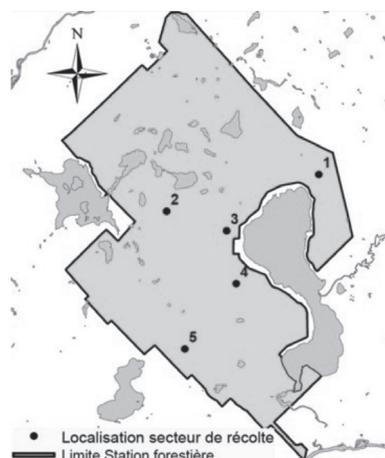


STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

Avis public

Présentation du plan d'aménagement forestier intégré

Vous êtes invités à consulter le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) pour le territoire de l'unité d'aménagement forestier 031-090 localisée dans la MRC de Portneuf et dans la MRC de la Jacques-Cartier. Le plan est soumis au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) autorisée à s'approvisionner sur la station forestière Duchesnay. Le plan présente les activités d'aménagement planifiées pour les années 2024 à 2028, dans les forêts du domaine de l'État, soit : les secteurs prévus pour la récolte forestière ainsi que les nouvelles infrastructures projetées (chemins). La période d'information et de consultation se tiendra du 1 au 25 mai 2024.



Vous pourrez consulter le plan d'aménagement forestier de l'unité 031-090 sur le site internet de la Sépaq à l'adresse suivante : sepaq.com/duchesnay, dans l'onglet « information ».

IMPORTANT : Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier du plan, vous devrez le faire par écrit, en précisant vos préoccupations au représentant de la Sépaq, au plus tard le 25 mai 2024.

Jonathan Lasnier, ing. f.
Conseiller aménagement forestier
Société des établissements de plein air du Québec
2640, boulevard Laurier, bureau 1300
Québec (Québec), G1V 5C2
Courriel : lasnier.jonathan@sepaq.com

De plus, une séance d'information se tiendra à l'Auberge de la Station touristique Duchesnay, au 140 montée de l'Auberge, dans la salle Maïanthème, le lundi 13 mai à 18h30.